



Prise de position sur les statistiques criminelles de la police pour 2011

Lucerne, le 27 mars 2012

Nouvelle augmentation sensible de la violence contre la police

pd – Les statistiques criminelles de la police pour 2011 sont d'une clarté lumineuse. L'an dernier, le nombre des violences et des menaces contre des fonctionnaires a augmenté de 12%. Pour Max Hofmann, secrétaire général de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police FSFP, cette recrudescence est inacceptable : « Nous nous refusons à considérer la violence comme un risque de notre métier! »

Ces dernières années, le respect à l'égard de la police a diminué dans toutes les couches de la société. Alors que le policier était jadis encore une personne respectée, il est souvent aujourd'hui invectivé ou même physiquement agressé. Récemment encore, à Berne, des policiers ont été à plusieurs reprises victimes d'embuscades et attaqués à coup de pierres et de bouteilles. Bilan tragique : quatre policiers blessés au cours de la même semaine.

Les amendes n'effrayent plus personne

La faute en revient d'une part à la banalisation de la violence dans notre société, mais aussi d'autre part à l'application laxiste de notre Code pénal en vigueur. « Les pratiques actuelles des tribunaux n'opposent plus aucun frein à de nombreux malfaiteurs », affirme Max Hofmann, qui ajoute: « Aujourd'hui, on inflige surtout des amendes. Pourtant, elles n'apportent rien car elles ne font pas vraiment mal. » C'est la raison pour laquelle la FSFP exige une application plus sévère et plus constante de l'article 285 de notre Code pénal.

Des mesures plus faciles à appliquer et davantage de personnel

Il est grand temps que le monde politique épaulé mieux les policières et les policiers et promulgue des mesures plus faciles à appliquer. La FSFP y englobe également le renforcement des effectifs de police, qui doivent compenser un retard considérable : « La police doit à nouveau montrer une présence accrue. Pourtant, c'est impossible avec les effectifs actuels, d'autant plus que la nouvelle Ordonnance de procédure pénale impose toujours davantage de travail administratif », déplore Max Hofmann, qui ajoute en conclusion : « Nous reconnaissons que les politiciennes et les politiciens sont sur la bonne voie. Mais ce n'est pas encore suffisant pour nous. Nous avons besoin dès maintenant de mesures efficaces et de davantage de personnel, car le temps des discours est définitivement révolu. »

Pour de plus amples informations :

Max Hofmann, secrétaire général de la FSFP, tél. 076 381 44 64